

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de L'Abbaye

RC 90-B-P
(Les Bioux)

Afin de permettre la pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur la route cantonale N°90-B-P en traversée de la localité « Les Bioux », le tronçon situé de l'intersection Chez Aaron / Rue Neuve à la sortie de La localité direction L'Abbaye sera fermé à la circulation

Du lundi 13 juillet dès 07h00
au
samedi 18 juillet à 06h00

(En cas de mauvaises conditions météorologiques, les travaux sont se reportés au jour suivant)

Une signalisation de déviation sera mise en place par :
Les Bioux - L'Orient – Le Sentier – le Lieu - Les Charbonnières – Le Pont – L'Abbaye
dans les deux sens.

La municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de L'Abbaye
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Commune du Chenit, Le Lieu, L'Abbaye
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Le Sentier
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public, MBC, CarPostal, TL, AVJ
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations